

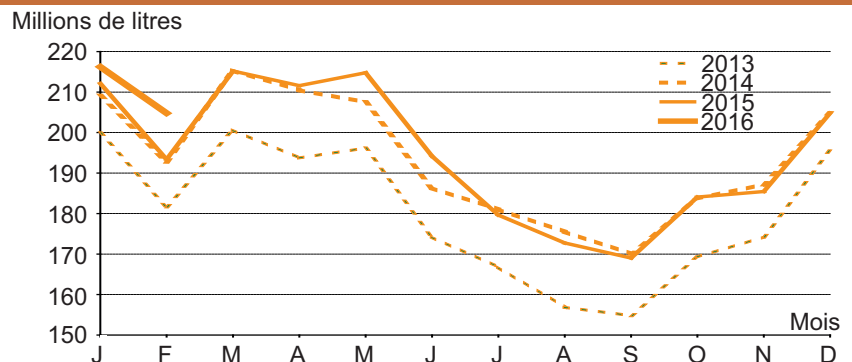


En ce début d'année, dans un contexte de croissance de la production laitière européenne, la région Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine enregistre une progression des livraisons de 4 % pour les deux premiers mois de l'année. Le prix du lait conventionnel reste bien en deçà (300 €/1 000 litres) de ceux pratiqués les années précédentes. Par contre, le lait « bio », même s'il ne représente que 2,8 % de la production régionale, se maintient au delà des 450 €/1 000 litres. Les prix des jeunes bovins et des vaches de réforme laitière demeurent relativement au même niveau voire supérieurs que ceux pratiqués à la même période de l'année 2015. De plus, l'activité d'abattage régionale progresse de 1,4 % pour les vaches de réforme, 4 % pour les taurillons. Enfin, l'exportation en vif des brouards progresse fortement (+ 43 %) en janvier.

## Lait

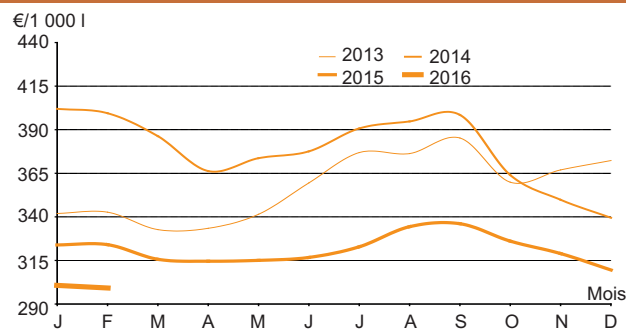
Les producteurs de la grande région ont livré 217 millions de litres de lait de vache en janvier 2016 et 205 millions de litres en février. Ces quantités sont en progression de 2,3 % et 5,9 % par rapport aux mêmes mois de 2015. Le lait produit en mode biologique représente 2,8 % du volume livré en janvier et 2,7 % en février. Les livraisons de lait bio sont stables en janvier et progressent de 1,9 % en février par rapport aux mois de janvier et de février 2015.

## Livraisons de lait



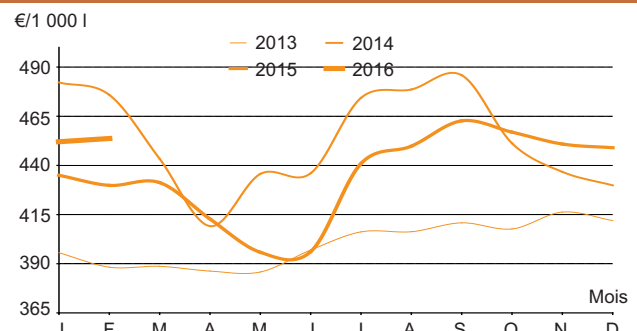
Source : FranceAgriMer - Enquête annuelle laitière 2013 à 2016

## Prix moyen du lait non bio



Source : FranceAgriMer - Enquête annuelle laitière 2013 à 2016

## Prix moyen du lait bio



Source : FranceAgriMer - Enquête annuelle laitière 2013 à 2016

Au total les quantités livrées depuis le début de la campagne en cours progressent de 1,3 % par rapport à la campagne précédente. Elles se situent à 5,5 % au-dessus de la moyenne des cinq dernières campagnes. Un tiers de la production de lait conventionnel est réalisée dans les Vosges et la Meuse.

Cette progression, dans la nouvelle grande région s'inscrit dans un contexte européen tendu sur le marché du lait. Après une forte hausse en 2014, avant même l'abandon des quotas laitiers, puis encore en 2015 (+ 2 %), la production européenne de lait continue sur sa lancée en ce début de 2016. Les volumes augmentent de 5 % en janvier 2016 par rapport à janvier 2015 (selon la commission européenne).

## Conjoncture lait

	Département										Grand-Est
	08	10	51	52	54	55	57	67	68	88	
<b>Lait bio</b>											
Livraison janvier 2016	0,6	0,0	0,1	0,2	s	s	1,1	1,4	0,4	1,3	6,0
Livraison février 2016	0,5	0,0	0,1	0,2	s	s	1,0	1,3	0,4	1,3	5,6
Cumul avril 2015/février 2016	6,3	0,4	1,0	2,6	s	s	10,9	14,0	3,3	14,6	62,2
Cumul avril 2014/février 2015	5,8	0,4	0,9	2,5	s	s	11,2	13,7	2,8	15,3	61,3
Evolution cumul en %	10,1	-7,4	2,6	5,8	s	s	-3,2	1,5	15,9	-4,2	1,4
<b>Lait conventionnel</b>											
Livraison janvier 2016	27,9	6,8	6,1	24,4	s	s	27,6	17,8	8,8	34,6	210,9
Livraison février 2016	26,3	6,4	5,8	23,1	s	s	26,1	16,9	8,4	32,6	199,3
Cumul avril 2015/février 2016	236,5	67,7	62,5	248,8	s	s	270,4	184,6	89,6	349,4	2 076,9
Cumul avril 2014/février 2015	225,5	68,3	64,6	251,5	s	s	264,4	176,0	90,0	351,1	2 050,7
Evolution cumul en %	4,9	-0,8	-3,2	-1,1	s	s	2,3	4,9	-0,4	-0,5	1,3

Source : FranceAgriMer

Volumes de lait en millions de litres

Les pays du Nord de l'Europe sont les moteurs de cette dynamique. Ils souhaitent utiliser leurs potentiels et continuer à développer leur production. Pour le mois de janvier 2016, en comparaison de 2015, les Pays-Bas (+ 7,6 %), l'Allemagne (+ 5,6 %), la Pologne, la Belgique et l'Irlande sont dans l'ordre les principaux contributeurs des surplus de lait produits. La production des trois premiers pays représentent même plus de la moitié du surplus. Les Etats membres se sont accordés mi-mars sur de nouvelles mesures, notamment sur des limitations temporaires de la production de lait dans l'optique d'endiguer la chute des prix mais les pays du Nord sont réticents.

Après la forte baisse en 2015, le prix moyen du lait conventionnel continue de baisser au début de l'année 2016. Il s'élève désormais à 301 euros pour 1 000 litres en janvier 2016 et 299 euros en février. C'est 7,2 % et 7,7 % de moins qu'en janvier et février 2015, et même 25 % de moins qu'en janvier et février 2014. Les prix étaient alors tirés vers le haut par une demande asiatique qui ne s'est pas confirmée par la suite.

Avec la crise du lait conventionnel, l'intérêt pour le lait bio grandit. De plus en plus de producteurs cherchent à se reconvertir dans la production de lait bio (selon Lait bio de France, la fédération des groupements d'éleveurs laitiers bio).

Le prix du lait bio est en effet plus stable que le prix du lait conventionnel et il n'a pas subi la même baisse. Avec 454 euros pour 1 000 litres, le prix en février 2016 se situe au-dessus des prix de 2015.

Dans la région Grand-Est, plus de 230 exploitations laitières produisent près de 6 millions de lait produit en lait bio. A elle seule, l'ancienne région Lorraine représente en 2015 plus de 55 % des producteurs laitiers bio de la nouvelle région. Ces producteurs

livrent en moyenne près de 300 000 litres (317 000 litres pour un élevage alsacien et 276 000 litres pour un élevage champardennais).

Au niveau européen cependant, la demande de lait bio augmente. Des pays comme l'Allemagne, malgré une production en hausse, n'arrivent d'ailleurs pas à répondre à leur demande intérieure. Les perspectives de production sont donc bonnes et la production de lait bio dans l'union européenne devrait augmenter de 7,1 % en 2016 (d'après Lait bio France), rythme qui pourrait se confirmer dans les prochaines années. De nombreux acteurs dont la grande distribution sont intéressés au risque de déstabiliser cette filière prometteuse.

### Mise en pâture

Les températures un peu fraîches de février et de mars ont freiné la pousse de la végétation à certains endroits. Dans l'ensemble des départements lorrains et le Sundgau (situé au sud du Haut-Rhin),

une partie des vaches sont mises en pâture depuis la mi-avril (notamment les bovins allaitants) et le reste du troupeau depuis la troisième semaine d'avril.

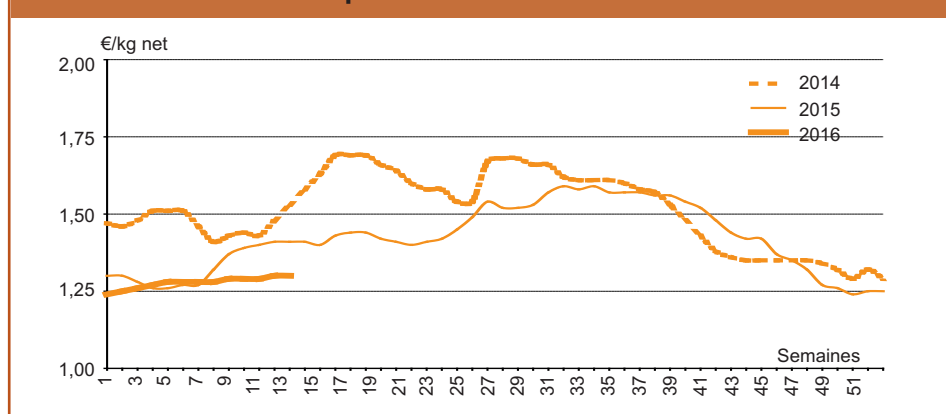
Seules les zones de montagnes vosgiennes et l'Alsace bossue (située à l'est du Bas-Rhin, à la frontière avec la Moselle) font exception à cause des précipitations. Pour préserver la pousse, les vaches sont parfois rentrées la nuit.

## Abattages

### Des abattages de porcs charcutiers en hausse, concentrés essentiellement dans le Bas-Rhin

En février, 20 625 porcs charcutiers ont été abattus dans le Grand Est, pour un volume de 1 729 tonnes équivalent carcasses, en hausse de + 16 % en effectif et + 20 % en poids par rapport à février 2015.

### Cours du porc charcutier - Classe E + S



Source : FranceAgriMer - Commission de Lille

### Activité des abattoirs de la région

	Janvier 2016		Février 2016		Cumul 2016		Evolution cumul 2016/2015
	Effectifs	Poids abattu	Effectifs	Poids abattu	Effectifs	Poids abattu	
<b>GROS BOVINS</b>	<b>19 621</b>	<b>7 239</b>	<b>19 193</b>	<b>7 167</b>	<b>38 814</b>	<b>14 407</b>	<b>1,1 %</b>
<i>dont vaches (femelles ayant déjà vêlé)</i>	8 872	2 977	7 802	2 605	16 674	5 582	1,4 %
<i>bœufs de plus de 24 mois</i>	1 550	573	1 787	667	3 337	1 239	0,3 %
<i>génisses de 12 à 24 mois</i>	285	82	259	75	544	156	30,9 %
<i>génisses de plus de 24 mois</i>	1 918	717	1 897	713	3 815	1 430	- 8,0 %
<i>taurillons (mâles de 12 à 24 mois non castrés)</i>	6 699	2 765	7 191	3 000	13 890	5 765	4,0 %
<b>OVINS</b>	<b>4 389</b>	<b>88</b>	<b>5 081</b>	<b>102</b>	<b>9 470</b>	<b>189</b>	<b>16,2 %</b>
<i>dont agneaux</i>	4 308	85	4 899	98	9 207	183	14,9 %
<b>PORCINS</b>	<b>21 203</b>	<b>1 746</b>	<b>21 938</b>	<b>1 758</b>	<b>43 141</b>	<b>3 504</b>	<b>10,6 %</b>
<i>dont porcs charcutiers</i>	20 392	1 729	20 625	1 729	41 017	3 548	10,1 %

Source : SSP - Enquête mensuelle abattage grands animaux  
Unités : effectif en nombre de tête et poids en tonne

Cette offre abondante se retrouve également au niveau européen en grande partie stimulée par une production espagnole importante. Le maintien de l'embargo russe dans une situation de production européenne importante, malgré des débouchés accrus vers l'Asie, permet difficilement une remontée des cours.

En effet, ces abattages s'inscrivent dans un contexte de cotation baissier, bien inférieur au niveau des trois dernières années. Le cours du porc charcutier sur le marché Grand-Est se situe à 1,30 €/kg au 10 avril 2016 (- 11 centimes au kilo par rapport à la même période 2015. Le prix moyen au kilo depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 jusqu'à la semaine 14 est de 1,28 €/kg contre 1,33 €/kg sur la même période 2015.

Cette faible rémunération pèse lourdement sur la trésorerie des éleveurs porcins. Un élément positif dans ce contexte est la baisse du coût de l'aliment porcin, constat par l'indice IFIP. L'explication de cette baisse est le repli modéré du cours du tourteau de soja.

## Animaux de boucherie

Pendant la période février-mars, le prix de la vache de réforme passe de 2,58 €/t à 2,75 €/kg de carcasse. En moyenne mensuelle, la cotation s'établit à 2,60 €/kg en février et à 2,71 €/kg en mars. Ces moyennes sont voisines de celles des mêmes mois de 2015 mais se situent respectivement à 40 et 39 centimes en dessous des moyennes de février et mars 2014.

Le cours du jeune bovin reste fixe, entre 3,71 €/t et 3,73 €/kg de carcasse. En moyenne mensuelle, il atteint 3,71 €/kg en février et 3,73 €/kg en mars. C'est 16 et 13 centimes de moins que la moyenne des mêmes mois de 2014.

Les tonnages abattus en gros bovins en janvier et février 2016 sont en progression par rapport aux mêmes mois de 2015. Les taurillons représentent 40 % du poids de carcasse abattu pendant le bimestre dans la région et les vaches de réforme 39 %. Les quantités abattues correspondantes sont en hausse de 4 % et 1,4 % par rapport à jan-

vier et février 2015. L'abattage de génisses de plus de deux ans régresse de 8 %.

Le tonnage des abattages d'ovins en janvier et février 2016 régresse de 16 %, et celui des abattages de porcins de 8 % par rapport aux mêmes mois de 2015.

Il convient de signaler la labellisation très récente des premiers agneaux Label rouge « tendre agneau ». Après une année de travail à la mise en place de cette nouvelle filière notamment grâce à l'engagement d'une petite dizaine de boucheries, ces agneaux peuvent être commercialisés. Ainsi, la mise en place des différents opérateurs, le référencement des aliments, les accords sur les relations commerciales et enfin l'habilitation des différents opérateurs ont permis de développer de nouveaux débouchés pour les adhérents de l'Association de Production Animale de l'Est (APAL).

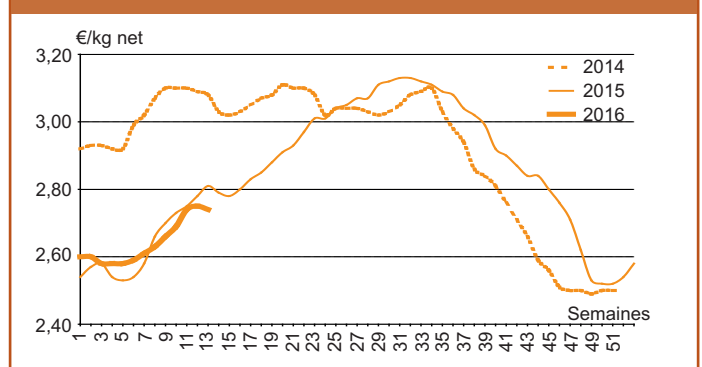
Le cours de l'agneau fléchit début février. Il se situe à 6,27 €/kg. Il se redresse en mars et atteint 6,83 €/kg à la fin du mois. En moyenne mensuelle, il atteint 6,29 €/kg en février et 6,61 €/kg en mars. C'est 22 centimes de moins qu'en février 2015, mais 13 centimes de plus qu'en mars 2015.

### Cotation des gros bovins Bassin Nord-Est

€/kg net	Janvier 2016	Février 2016	Mars 2015	1 <sup>er</sup> trimestre 2016	Evolution % 1 <sup>er</sup> trimestre 2016
Jeune bovin R	3,72	3,71	3,73	3,72	- 0,3
Bœuf R	3,74	3,70	3,66	3,70	- 2,4
Génisse R	3,90	3,79	3,82	3,84	- 0,3
Vache O	3,12	3,12	3,18	3,14	- 4,0
Vache P	2,59	2,60	2,71	2,63	+ 3,3

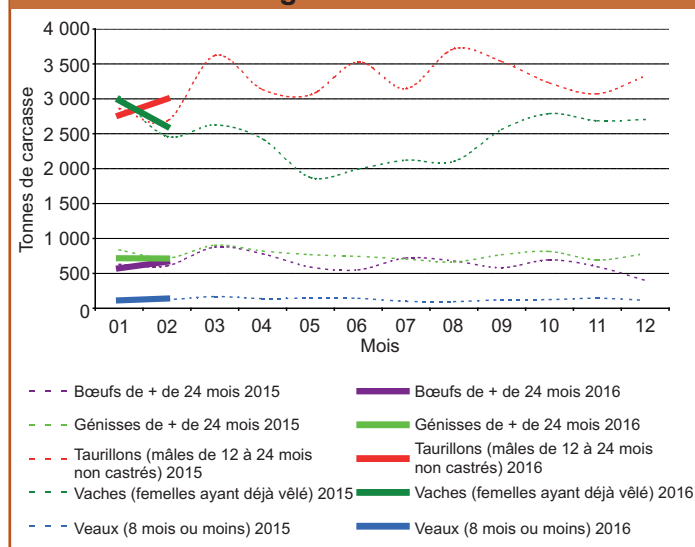
Source : FranceAgriMer, cotations du Bassin Nord-Est

### Cours de la vache P



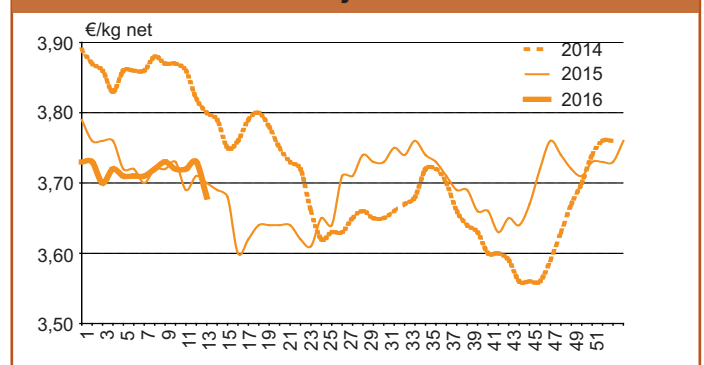
Source : FranceAgriMer - Cotations du bassin Nord-Est

### Evolution des tonnages mensuels abattus dans la région en 2015 et 2016



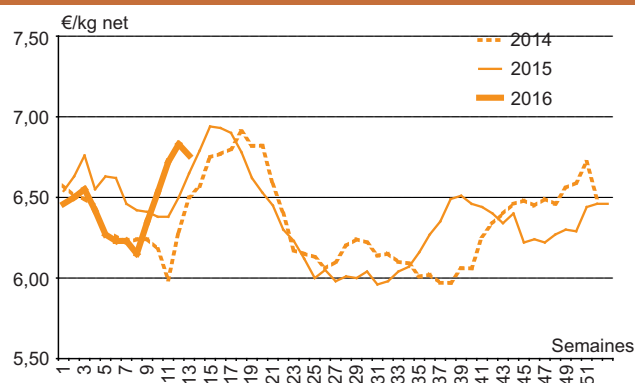
Source : SSP - Enquête mensuelle abattage grands animaux (Diffaga)

### Cours du jeune bovin



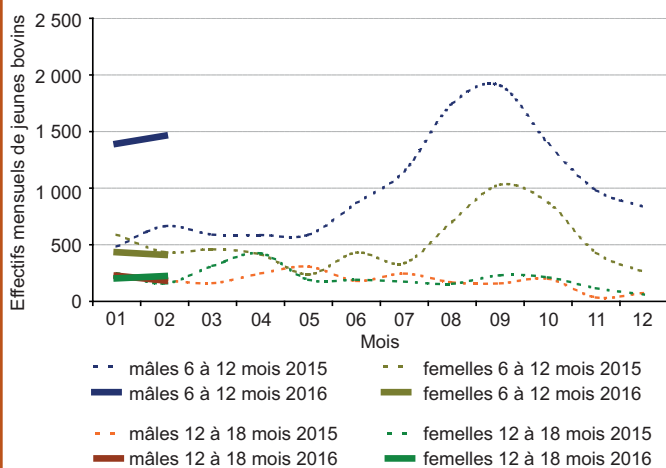
Source : FranceAgriMer - Cotations du bassin Nord-Est

## Cours de l'agneau R - 19 kg à 22 kg - Couvert



Source : FranceAgriMer - Cotations du bassin Nord-Est

## Evolution du nombre de jeunes bovins exportés dans la région



Source : SSP - Enquête mensuelle abattage grands animaux (Diffaga)

## Une dynamique d'export d'animaux vifs en janvier 2016

**E**n janvier 2016, 2 339 jeunes bovins issus d'exploitations agricoles de la région ont quitté le territoire national. C'est une progression supérieure de 43 % par rapport à janvier 2015 et bien supérieure à l'ensemble des départements français dont la progression n'est que de 8 %. Il s'agit principalement de mâles de 6 à 12 mois (60 % des jeunes bovins exportés). Ces jeunes mâles sont élevés essentiellement au sein d'exploitations des Ardennes, de la Meuse et de la Moselle. Ces trois départements représentent ensemble 63 % de cette catégorie de jeunes bovins. Les deux pays destinataires sont l'Italie et la Belgique. L'effectif en janvier 2016 se rapproche du nombre de jeunes bovins exportés vifs deux

ans auparavant (2 150), avec toutefois une ventilation moins homogène par catégorie d'animaux : 60 % de jeunes bovins mâles de 6 à 12 mois et 19 % de femelles de la même tranche d'âge en 2016 (contre 35 % pour chaque catégorie en janvier 2014).

## Actualités

**A**u 19 avril 2016, 77 foyers d'influenza aviaire hautement pathogène ont été identifiés dans le Sud Ouest de la France. Ainsi 17 départements ont été classés en zone réglementée. Des mesures d'éradication de la maladie y sont menées passant notamment par la mise en place d'un vide sanitaire des élevages de palmipèdes du 18 avril au 16 mai 2016.

Un dispositif de surveillance renforcée des élevages avicole est en place sur l'ensemble du territoire français. Il concerne en particulier les élevages de sélection-multiplication de palmipèdes et galliformes (poules, pintades,...).

Au sein du Grand Est, la surveillance programmée des reproducteurs concerne la filière volailles de galliformes en l'absence d'élevages de reproducteurs de palmipèdes gras.

Publication disponible sur le site internet [www.draaf.alsace-champagne-ardenne-lorraine.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.alsace-champagne-ardenne-lorraine.agriculture.gouv.fr)

### Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf)

Service régional de l'information statistique et économique (Srise)  
Complexe agricole du Mont-Bernard - Route de Suiques - CS 60440-  
51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

Tel : 03 26 66 20 01 - Fax : 03 26 21 02 57

courriel : [srise.draaf-alsace-champagne-ardenne-lorraine@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-alsace-champagne-ardenne-lorraine@agriculture.gouv.fr)



Directeur régional : Sylvestre CHAGNARD  
Directeur de publication : Claude WILMES  
Rédacteur en chef : Sylvain SKRABO  
Rédacteur : Srise Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine

Composition : Draaf/Srise, site de Châlons-en-Champagne  
Dépôt légal : à parution  
N° ISSN : en cours